

Fiche technique Saut en longueur

08.03.2024

| Nombre | Matériel | Nombre | Personnes |
|--------|--|--------|-----------------------------------|
| 1 | Planche d'appel | 1 | Chef d'installation |
| 1 | Ruban métrique 10m | 1 | Secrétaire |
| 2-3 | Planche de plasticine / plasticine | 1 | Point de réception dans la fosse |
| 1 | Fiche | 1 | Ruban métrique point d'appel |
| 1 | Anémomètre | 1 | Responsable planche de plasticine |
| 1 | Râteau | 1 | Egaliser la fosse de sable |
| 1 | Balai de riz | 1 | Maniement anémomètre |
| 1 | Sous-main et crayon | 1 | Maniement tableau |
| 1 | Chaise et table (plus un table pour les planches plasticine) | | |
| 1 | Parasol | | |
| 20 | Marques d'élan | | |
| 1 | Tableau (pour championnats, meetings A+B) | | |
| 1 | Minuterie | | |
| 1 | Drapeau blanc, jaune et rouge | | |
| 1 - 2 | Matériel adapté pour afficher le vent (par exemple brin de laine ou léger ruban) | | |

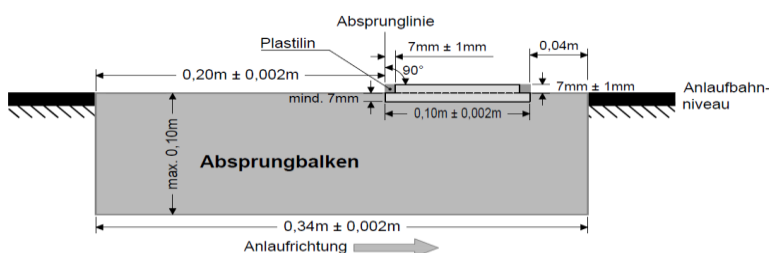
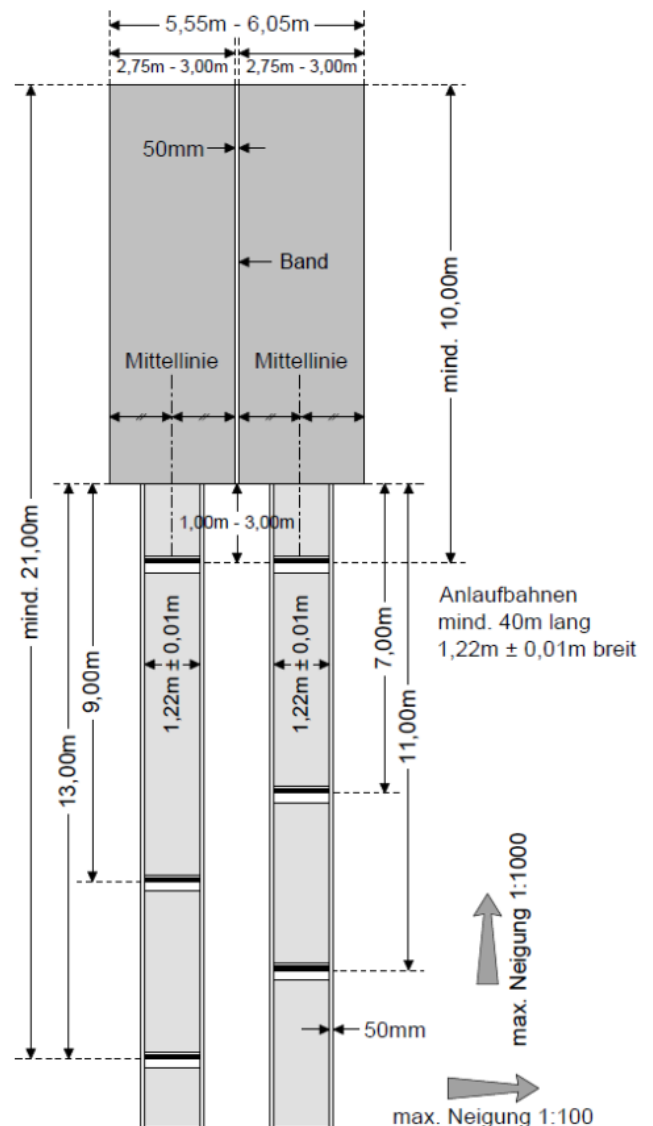
1. L'installation de saut en longueur

1.1. La fosse de saut

- o La fosse de saut a une largeur minimale de 2.75 m et une largeur maximale de 3.00 m. Dans la mesure du possible le milieu de la fosse de saut doit correspondre au milieu de la piste d'élan.
- o Si l'axe de la piste d'élan n'est pas au milieu de la fosse de saut, il faut délimiter la fosse de saut avec une ou deux banderole (voir image à droite).
- o La fosse de saut doit être remplie de sable mou, humide dont la surface doit être au même niveau que la planche d'appel. La granulométrie du sable doit être de 0,2 à 2 mm.

1.2. La planche d'appel avec plasticine

- o La planche de plasticine est composée d'une planche dure, large de 10 cm ± 0,2 cm et longue de 122 cm ± 1 cm. Elle est en bois ou d'un autre matériau approprié et doit être d'une couleur différente que la planche d'appel. Dans la mesure du possible, la plasticine doit avoir une troisième couleur distincte.
- o Si la plasticine est insérée dans l'échancrure de la planche d'appel, l'ensemble doit être assez stable pour supporter sans glisser la pleine puissance du concurrent force.
- o Précision : Il est conseillé de prévoir 2 à 3 planches supplémentaires pour que l'élimination de l'empreinte dans la plasticine ne retarde pas le déroulement du concours.



2. Dispositions générales

- Type d'organisation / Nombre d'essais
 - Aux meetings A et B ainsi qu'aux championnats suisses, une qualification et une finale sont généralement organisées, les meilleurs/es huit athlètes disputant dans l'ordre inverse la finale avec 3 essais supplémentaires. Si un/e athlète renonce à la finale, la performance de la qualification est prise en compte ; un repêchage n'est pas possible.
- Précisions :
 - Si plusieurs athlètes sont classés/es à la huitième position avec une meilleure performance identique, la deuxième resp. la troisième meilleure performance est déterminante pour le classement. S'il y a toujours égalité, tous/toutes les athlètes classés/es au huitième rang peuvent participer à la finale.
 - S'il y a plus de 8 athlètes au départ, seuls/es les athlètes ayant au moins un essai valable peuvent disputer.
 - Avec 8 ou moins d'athlètes au départ, il n'y a pas de qualification. Tous/toutes les athlètes ont 6 essais. Il n'est pas nécessaire que l'un des trois premiers essais soit valable.
 - Aux meetings, l'organisateur peut décider lui-même du type d'organisation, la publication doit toutefois annoncer la forme choisie (formes possibles : Tout le monde a 6 essais ; tout le monde a 4 essais, qualification et finale, ...).
 - Dans un concours multiple, les athlètes ont tous/toutes 3 essais.
 - Aux CSI et CS Team, il faut tenir compte du règlement respectif.
- Participation à des disciplines se déroulant en même temps

La cheffe de l'emplacement/le chef de l'emplacement peut modifier l'ordre de passage prévu des athlètes sur la feuille de concours en faveur d'un/e athlète engagé/e dans une autre discipline se déroulant simultanément. Si l'athlète n'est pas présent/e à la fin du passage correspondant, l'essai doit être considéré comme un renoncement (-).
- Exception :

Au 6e passage d'un concours final (quand une qualification et une finale sont organisées), il n'est pas permis de modifier l'ordre de passage.
- Chaque athlète a le droit d'utiliser une ou deux marques pour l'élan et l'appel.
- Il faut placer à un endroit approprié un ou plusieurs rubans ou brins de laine afin d'indiquer aux athlètes la direction et la force approximatives du vent.
- Ni la force ni le changement de direction du vent ne sont des raisons suffisantes pour changer le lieu ou l'heure de la compétition.

3. Déroulement du concours

- Faire mesurer les distances de l'élan et effectuer des sauts d'essai, la direction de la compétition définissant la procédure relative aux sauts d'essai. Il faut accorder au moins deux sauts d'essai à chaque athlète sur l'emplacement du concours. Les sauts d'essai sont toujours effectués sous la surveillance des juges. Si le concours a commencé, les athlètes n'ont plus le droit d'utiliser la piste d'élan ni la zone d'appel pour se préparer.
- Quelques minutes avant le début du concours, un appel doit être effectué dans l'ordre du tirage au sort.
- Avant chaque essai : Appeler le/la prochain/e athlète et le/la suivante (par ex. « prochain/e athlète Huber – se prépare Müller ») et libérer l'installation.
- Dès que la piste est libérée (ou à l'appel ; la manière de l'annonce doit être communiquée aux athlètes avant le concours), l'essai doit commencer dans les 60 secondes (ceci s'applique également au concours multiple ; si un/e athlète doit s'aligner deux fois de suite, il faut lui accorder 120 secondes). Le temps d'essai restant doit, dans la mesure du possible, être indiqué aux athlètes au moyen d'une montre (montre de limite du temps). Les 15 dernières secondes du temps accordé pour un essai doivent en plus être indiqués distinctement par un juge avec un drapeau jaune ou d'une autre manière.
- Surveiller l'exécution correcte du saut (U10/U12/U14 = appel depuis la zone).
- Toutes les longueurs de saut sont mesurées perpendiculairement depuis l'empreinte laissée par n'importe quelle partie du corps dans la fosse de sable, la plus proche de la ligne d'appel. Point zéro un ruban métrique non torsadé et tendu à l'empreinte la plus reculée dans la fosse de réception.
- La performance réalisée doit être notée en centimètres entiers sur la feuille de concours. Pour les performances situées entre deux il faut prendre le centimètre inférieur le plus proche. Il faut en même temps inscrire la vitesse du vent pour chaque saut, durée de la mesure = 5 secondes, par ex. + 1,5 m/sec. = vent favorable ou - 1,5 m/sec. = vent défavorable. L'anémomètre est placé à env. 20m de la planche d'appel à une hauteur de 1,22m et au maximum à 2m de la piste d'élan. Pour tous les concours U14 et plus jeunes, le vent ne doit pas (mais peut) être mesuré.

4. Validité des essais

- Valable ou nul doit être indiqué avec le drapeau blanc (valable) ou rouge (nul) dans la zone de l'appel.
- Temporisation : Si un essai est inutilement retardé, il faut faire appel à une/un juge-arbitre. Celle-ci/celui-ci peut juger l'essai comme étant nul et/ou donner un avertissement.
- En cas de perturbation ou de gêne lors d'un concours de saut, le/la juge-arbitre compétent/e peut accorder un essai de remplacement (informations/annonces et remises des prix ainsi que la musique ne sont pas considérés comme des gênes).

Un essai est considéré comme nul si l'athlète ...

- crève la perpendiculaire à la ligne d'appel avec une partie solide de la chaussure (pas les lacets).

Le contrôle appropriée peut se faire de différentes manières :

1. avec une planche de plasticine, la plasticine devant être appliquée avec un angle de 90 degrés (voir image page 1)
2. avec une vidéo
3. de manière purement optique par le jury du concours

Précision :

Pour les championnats suisses et régionaux, y.c. CSI, la variante 1 ou 2 est obligatoire, pour tous les autres concours expressément recommandée.

- touche le sol après la planche entre la ligne d'appel (fin de la planche) et la fosse de saut, que ce soit en sautant depuis la planche ou en passant en courant ;
- prend son appel à côté de la planche ou derrière la ligne d'appel prolongée ;
- effectue un salto ;
- à la réception touche le sol en dehors de la fosse de réception, dans la mesure où ce point se situe plus près de la ligne d'appel que la marque la plus proche dans le sable ;
- après le saut quitte revient par la fosse de réception avant la mesure ou quitte la fosse de réception de manière à ce que le premier appui à l'extérieur de la fosse de réception est plus proche de la ligne d'appel que l'empreinte la plus reculée dans le sable.

L'essai n'est pas nul si l'athlète ...

- quitte sur le côté la piste d'élan marquée avant la planche d'appel ;
- touche le sol à côté de la planche d'appel avant la ligne d'appel avec une partie de sa chaussure/son pied ;
- touche à la réception le sol avec n'importe quelle partie du corps en dehors de la fosse de réception, à moins qu'il s'agisse du premier contact et le plus en arrière ;
- revient par la fosse de réception après avoir quitté la fosse de réception conformément aux règles.

5. Surface d'appel " Appel dans la zone "

- Pour les catégories U14 et plus jeunes, une zone d'appel de 80 cm est tolérée. Celle-ci s'étend depuis les bords de la poutre d'appel, 30 cm en direction de l'élan et de la fosse de réception. Il faut la délimiter avec des bandes blanches de 5 cm de large. Si la planche d'appel se trouve à plus de 100 cm de la fosse de réception, la zone d'appel de 80 cm peut être marquée sur la piste d'élan sans l'inclure.
- L'essai n'est pas nul si l'appel est pris avant la zone d'appel.
- Les zones peuvent aussi être marquées /peintes après la planche fixe ou sans inclure la planche.
- La ligne de début doit être incluse dans les 80 cm, la ligne de fin non.

